

N° 2022-085A

**ESPACE MUSICAL : CREATION D'UN COURS DE CHŒUR POUR LES ADULTES**

L'an deux mil vingt-deux le 14 septembre 2022, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 8 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Monsieur Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL, VILLIEN, CHAMOUSSIN, MAIRONI-GONTHIER, PAVIET, CHENAL, GIROD-GEDDA, BERARD, ASTIER, FAGGIANELLI

MM. SPIGARELLI, BOCH, FAVRE, HANRARD, SILVESTRE, VIBERT, GENETTAZ, GOSTOLI, BROCHE, BOUTY, DUC, DUCOGNON, VILLIBORD

Absents excusés :

Mme FAVRE Marise qui donne pouvoir à M. VILLIBORD Guillaume,

Mme MARTINOD Marie qui donne pouvoir à M. SPIGARELLI Lucien,

Absents :

MM. MARCHAND-MAILLET et TRAISSARD.

En exercice : 27                      Présents : 23                      Absents : 4                      dont pouvoir : 2

Le Président informe le conseil communautaire qu'un cours de chœurs adultes a été créé à l'École de musique, de danse et de théâtre.

Le tarif pour cette nouvelle activité est fixé à 90€ pour l'année.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré valide le tarif de cette nouvelle activité

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

FAIT ET DELIBERE LE 14 SEPTEMBRE 2022.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX